

**CONDITIONS GENERALES D'ADHESION**

Les présentes conditions générales d'adhésion s'appliquent dans les relations entre Monsieur Hervé HUBERT (ci-après, le « **Fondateur** » ; 4, chemin du fond du village – 31570 LANTA – SIREN 350 594 677), et toute personne ayant adhéré au réseau ENTRE PARENTHESSES en payant à cet effet la cotisation annuelle (ci-après, un « **Membre** »). Les présentes conditions générales d'adhésion sont réputées avoir été acceptées sans réserve par les Membres, et sont portées à leur connaissance par tout moyen utile au moment de l'adhésion.

**1. Concept, fonctionnement et contreparties**

ENTRE PARENTHESSES, également dénommé (ENTRE), est un réseau d'affaires, apolitique et laïque, dont l'objectif est de promouvoir les contacts, les échanges et les synergies entre les Membres, afin de permettre les recommandations et mises en relations d'affaires entre eux.

ENTRE PARENTHESSES s'appuie notamment sur des réunions d'affaires hebdomadaires en visioconférence, organisées par des animateurs (ci-après, les « **Animateurs** ») expressément désignés par le Fondateur. Les modalités précises de fonctionnement d'ENTRE PARENTHESSES (ci-après, « **ENTRE PARENTHESSES** ») figurent sur le site internet situé à l'URL <https://www.entreparentheses.biz/>.

L'adhésion est annuelle, et s'effectue via la plateforme BilletWeb, accessible via le lien figurant sur le site internet situé à l'URL <https://www.entreparentheses.biz/adherer.html>. Le prix de la cotisation annuelle faisant foi est celui figurant à l'URL précité au jour de l'adhésion. Le paiement est effectué par carte bancaire.

Le Fondateur se réserve le droit de refuser l'adhésion d'un Membre dont l'activité n'est pas formellement déclarée, ou travaillant dans les domaines suivants :

- Pornographie,
- Politique,
- Religion / Paranormal / Voyance / Astrologie / Spirituel,
- Contenu dangereux/ illégal/ violent,
- Ou tout autre domaine dont le Fondateur estimerait qu'il porterait atteinte à la crédibilité ou à l'image de marque d'ENTRE PARENTHESSES.

En cas de refus d'une adhésion par le Fondateur, pour des motifs qui lui appartiennent entièrement et dont il n'aura pas à justifier, le Membre obtiendra le remboursement de toute somme versée au titre de l'adhésion, sans qu'aucune autre somme ne puisse être réclamée par le Membre à quelque titre que ce soit.

Chaque Membre bénéficie, en contrepartie du versement de la cotisation annuelle, des avantages suivants :

- Dès la finalisation de son adhésion en ligne :
  - la possibilité de participer au minimum à une réunion virtuelle par semaine d'une durée d'une heure, sans limites géographiques et sans date ni horaire garantis, dans la limite de cinq (5) réunions par semaine (excepté au mois d'août et lors des vacances de Noël, pendant lesquels aucune réunion ne se tient),
  - la possibilité lors de ces réunions, et à condition de s'être valablement inscrit, de (i) présenter son activité pendant 1 minute, (ii) bénéficier ponctuellement d'un créneau de 5 minutes (le « Focus ») pour détailler davantage son activité aux Membres, (iii) animer ponctuellement un atelier thématique (l'« Atelier ») sur un thème lié à son activité professionnelle et destiné à apporter de la valeur aux Membres,
  - la possibilité de présenter son activité, une fois par semaine, sur le groupe Facebook du réseau ENTRE PARENTHESSES (<https://www.facebook.com/groups/entreparentheses>)
  - la possibilité de communiquer, deux fois par mois, sur le groupe Facebook précité, sur tout événement professionnel organisé par le Membre au cours du mois en cause.
- Après paiement intégral de l'adhésion et après l'expiration du délai de rétractation :
  - l'accès gratuit à des formations en ligne destinées à lui permettre de développer son activité, sur le site internet situé à l'URL <https://www.formation.ntre.biz>,
  - un audit d'une heure, une fois par an, réalisé par le Fondateur, un Animateur ou toute personne désignée par eux à cet effet, s'agissant de la stratégie de communication mise en œuvre par le Membre sur ses réseaux sociaux pour le développement de son activité,

Le Fondateur est susceptible de faire évoluer la liste ci-dessus, afin de permettre à ENTRE PARENTHESSES de servir toujours mieux les intérêts professionnels de ses Membres. La cotisation annuelle ne couvre pas le coût des événements présentiels (prix du billet d'entrée, de réservation de la salle, du repas, etc.).

**2. Règlement intérieur général**

ENTRE PARENTHESSES a pour valeurs fondamentales la bienveillance, l'écoute, le partage de connaissance et/ ou d'opportunités, l'efficacité et le professionnalisme. ENTRE PARENTHESSES est également un réseau apolitique et laïc. Le Membre s'engage à respecter ces principes et valeurs fondamentaux, et à adopter en toute circonstance un comportement respectueux, positif et constructif.

Toute recommandation ou mise en relation d'affaires adressée par un Membre à un autre Membre devra être faite de bonne foi et correspondre à un réel besoin ou une réelle demande des personnes mises en relation.

En outre, le Membre accepte et reconnaît que les résultats et/ou bénéfices qu'il retirera de son adhésion à ENTRE PARENTHESSES dépendent directement de :

- sa diligence à s'inscrire à une réunion minimum par semaine, et son assiduité,
- la régularité avec laquelle il participera à des Duos en-dehors des réunions virtuelles hebdomadaires, i.e. des rencontres en tête-à-tête avec un ou plusieurs Membres permettant d'approfondir les activités professionnelles de chacun, et de tisser des liens interpersonnels forts avec les Membres,
- et l'efficacité des recommandations qu'il adressera aux Membres afin de les aider à développer leur propre activité.

Le Membre accepte et reconnaît également qu'en fonction de la nature de son activité professionnelle, la provenance géographique des autres participants aux réunions auxquelles il choisit de participer peut avoir un impact sur les bénéfices retirés par le Membre de sa participation.

En tout état de cause, le Fondateur ne fait que fournir au Membre le cadre et les outils susceptibles de favoriser la croissance de son activité professionnelle. Le Membre conserve l'entière responsabilité de la façon dont il usera de ce cadre et de ces outils, sans qu'une quelconque obligation de résultat ne puisse être mise à la charge du Fondateur. Le Membre conserve également l'entière responsabilité de la nature des relations qu'il tisse avec les autres Membres, et de tout préjudice qu'il causerait à l'un des Membres.

Tout manquement par un Membre aux principes, valeurs et obligations stipulées aux présentes l'exposera à une exclusion du réseau ENTRE PARENTHESSES, sans remboursement de sa cotisation.

Le Fondateur est seul décisionnaire en ce qui concerne l'ouverture ou la fermeture des réunions hebdomadaires et la nomination ou l'exclusion des Animateurs et Animatrices. La seule garantie apportée au Membre est qu'il pourra s'inscrire à une réunion par semaine, sans exclusivité ou garantie géographique. Par ailleurs le Fondateur et les Animateurs/Animatrices se réservent le droit d'annuler une réunion si le nombre de participants inscrits est inférieur à 5.

**3. Règlement intérieur administratif**

**3.1. Conditions déterminantes.** Le Membre est invité à vérifier, avant son adhésion, la date et l'heure des réunions d'ores et déjà existantes, ainsi que l'implantation géographique des Animateurs correspondants, informations qui sont récapitulées à l'URL <https://entreparentheses.biz>, onglet « Réunions ». Le Membre est également invité à vérifier, avant d'adhérer, qu'il dispose du matériel nécessaire pour participer à une réunion en visio-conférence, et que son ordinateur est compatible avec la plateforme Zoom, s'agissant du format exclusif d'organisation des réunions hebdomadaires du réseau ENTRE PARENTHESSES.

Tout Membre doit être majeur, et posséder une activité professionnelle indépendante déclarée dans les conditions fixées par la loi. Lors de son adhésion, le Membre renseigne à cet égard son numéro SIRET (ou équivalent en fonction des pays).

**3.2. Prise d'effet et durée.** Toute adhésion et les avantages rattachés prennent effet le premier jour du mois suivant la date à laquelle elle a été finalisée via BilletWeb par le Membre. La période d'adhésion est d'une année. A l'issue de la période d'adhésion, il n'y a aucune tacite

reconduction : chaque Membre est invité à renouveler son adhésion par les moyens mis en œuvre pour cela par le réseau (ENTRE).

**3.3. Droit de rétractation et démission.** Le Membre dispose de 14 jours calendaires pour se rétracter, à compter de la date de finalisation de l'adhésion via BilletWeb. Toute demande de rétractation adressée à Monsieur Hervé Hubert, à l'adresse mail [contact@entreparentheses.biz](mailto:contact@entreparentheses.biz), donnera lieu au remboursement intégral de toute somme versée au titre de l'adhésion pour l'année à venir.

Au-delà de ce premier délai de 14 jours calendaires, le Membre dispose de 30 jours calendaires supplémentaires afin d'exercer son droit de rétractation, lequel donnera alors lieu au remboursement de 50% du prix total de la cotisation annuelle pour l'année à venir. Le Membre accepte et reconnaît que s'il a choisi un paiement en deux fois, il est possible qu'il n'ait réglé au jour de la rétractation que 50% du prix total de la cotisation annuelle. Dans cette dernière hypothèse, aucun remboursement n'aura lieu : le Membre ne sera en revanche pas facturé pour la seconde partie de la cotisation annuelle restant en principe due.

La rétractation par un Membre, intervenue au-delà de 44 jours calendaires à compter de la date de finalisation de l'adhésion via BilletWeb, sera considérée comme une démission. La démission n'ouvre droit pour le Membre à aucun remboursement. Elle n'ouvre droit, par ailleurs, au versement d'aucune indemnité de quelque nature que ce soit au bénéfice de ce Membre.

**3.4. Exclusion.** Tout Membre encourt une exclusion avec prise d'effet immédiate en cas de :

- manquement à l'une quelconque de ses obligations telles qu'elles sont stipulées aux présentes,
- impayé de tout ou partie de sa cotisation annuelle,
- atteint de son fait aux intérêts moraux ou patrimoniaux de l'un quelconque des Membres, du Fondateur, des Animateurs et/ou à l'image de marque du réseau ENTRE PARENTHESSES.

Avant son exclusion définitive, le Membre sera invité par le Fondateur ou un Animateur à présenter, par tout moyen, des observations sur les agissements qui lui sont reprochés. Toute exclusion d'un Membre pour faute ne donnera lieu à aucun dédommagement ou remboursement, excepté tous dommages et intérêts supplémentaires qui pourraient être dus par le Membre en réparation des préjudices causés par ses agissements.

**3.5. Droit à l'image.** Le Membre accepte que les réunions hebdomadaires virtuelles et événements quels qu'ils soient, organisés sous l'enseigne ENTRE PARENTHESSES, puissent être enregistrés partiellement ou en totalité, par des particuliers ou des professionnels, par tous procédés (photographie, vidéo, son, etc.), par le Fondateur et/ou les Animateurs, aux fins de promouvoir le réseau ENTRE PARENTHESSES par tous procédés de reproduction et représentation (site internet, réseaux sociaux, supports matériels). Dans ce cadre, le Membre concède au Fondateur toute autorisation d'utiliser et d'exploiter son image, dans le monde entier, en vue de la promotion du réseau ENTRE PARENTHESSES par les moyens précités, à l'exclusion de toute exploitation commerciale de son image, pour toute la durée de son adhésion, et pour une durée de 10 années à compter de la fin de sa dernière période d'adhésion. Le Membre qui souhaiterait légitimement faire cesser une telle utilisation de son image en informerait le Fondateur à l'adresse [contact@entreparentheses.biz](mailto:contact@entreparentheses.biz), qui fera ses meilleurs efforts pour le satisfaire en ce sens mais ne saurait être responsable, directement ou indirectement, d'un quelconque dommage.

**3.6. Propriété intellectuelle.** La marque « (ENTRE) » a été déposée auprès de l'INPI par Monsieur Hervé Hubert, sous sa forme verbale (n°4640030), ainsi que sous sa forme figurative (n°4640067), en classe 45. Toute utilisation ou imitation non autorisées de cette marque seraient constitutives de faits de contrefaçon, et engagerait la responsabilité pénale et civile de son auteur.

De façon générale, tous éléments, images et contenus de toute nature, adressés par voie électronique au Membre ou figurant sur le site internet d'ENTRE PARENTHESSES, sont la propriété exclusive de Monsieur Hervé Hubert. Toute reproduction, représentation, adaptation desdits contenus, de quelque nature qu'ils soient, est rigoureusement interdite et s'apparente à de la contrefaçon.

Sans préjudice des stipulations précédentes, le Fondateur concède aux Membres, à titre gratuit et pour le monde entier, une licence d'utilisation de la marque « (ENTRE) », de la dénomination « ENTRE PARENTHESSES », et du logo du réseau, aux seules fins de promotion positive, par le Membre, du réseau ENTRE PARENTHESSES sur ses propres réseaux sociaux ou son site Internet.

Réciproquement, le Membre accorde au Fondateur, à titre gratuit et dans le monde entier, une licence d'utilisation de son nom, de sa marque et de son logo, à des fins de promotion du réseau ENTRE PARENTHESSES, ou de promotion par le Fondateur de l'activité professionnelle du Membre,

dans des termes qui auront recueilli l'accord de ce dernier, sur les réseaux sociaux et site internet d'ENTRE PARENTHESSES.

**3.7. Interprétation, droit applicable et règlement des litiges.** En cas d'existence de versions dans des langues autre que le français, et de contradiction entre ces versions, la version française en vigueur fera foi. Les présentes conditions générales d'adhésion sont soumises au droit français.

Toute action portant sur un litige relatif à l'existence, la validité, l'interprétation, l'exécution et la réalisation des conditions générales d'adhésion, **devra être portée par-devant le Tribunal de commerce du lieu du siège social ou domicile du Fondateur.**

**3.8. Données personnelles.** Le présent article vise à fournir au Membre les informations exigées par la réglementation en vigueur, et plus particulièrement par le Règlement n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016, relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (RGPD).

Toute question relative au traitement, par le Fondateur, des données personnelles des Membres, peut être adressée à Monsieur Hervé Hubert, à l'adresse [contact@entreparentheses.biz](mailto:contact@entreparentheses.biz).

Le Fondateur recueille, au moment de l'adhésion par le Membre, ses nom, prénom, adresse e-mail, numéro de téléphone, ville d'habitation, profession et n° SIRET. La collecte de ces informations est destinée à permettre au Fondateur la bonne exécution de ses obligations aux termes des présentes, et la vérification du respect de certaines conditions déterminantes à la validité de l'adhésion (cf. Article 3.1, al.3 – ci-après, les « **Données Personnelles** »).

Les Données Personnelles font l'objet d'un traitement informatique réalisé par le Fondateur. Elles sont enregistrées dans un fichier Excel ainsi que sur les serveurs Billetweb, plateforme hébergée en France. Le traitement des Données Personnelles mis en œuvre par le Fondateur a pour base juridique :

- l'intérêt légitime poursuivi par le Fondateur, lorsqu'il poursuit les finalités suivantes : gestion de la relation avec les Membres ; envoi de newsletters relatives au fonctionnement ou aux actualités du réseau ENTRE PARENTHESSES ; gestion d'un litige éventuel survenu entre les parties ;
- le respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il poursuit les finalités suivantes : prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption ; facturation ; comptabilité.

De façon générale, le Fondateur peut utiliser les Données Personnelles afin d'observer toute obligation légale ou exigence réglementaire à laquelle il serait soumis. Le Fondateur est enfin en droit de traiter, sans le consentement des Membres, les Données Personnelles dans le cadre des intérêts légitimes qu'il poursuit (dont notamment le respect de la loi), à la condition que ces intérêts légitimes prévalent sur leurs droits fondamentaux.

Le Fondateur ne conserve les Données Personnelles que pour la durée totale de l'adhésion de chaque Membre, augmentées de 3 ans à des fins d'animation et de prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription. En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les Données Personnelles sont conservées 5 ans après la fin des relations avec le Fondateur. En matière de comptabilité, elles sont conservées 10 ans à compter de la clôture de l'exercice comptable.

Les Données Personnelles sont stockées par le Fondateur sur un espace dit « Cloud » fourni par la société de droit californien Google Inc., dont les serveurs sont situés à plusieurs emplacements dans le monde (liste disponible sur <https://cloud.google.com/about/locations?hl=fr-CA>). Les Données Personnelles sont également stockées sur les serveurs de la société de droit français TRUSTWEB, gérant la plateforme BilletWeb, dans l'Union européenne. Les Données Personnelles sont donc amenées à être transférées à l'international. Le Fondateur prendra toutes mesures raisonnablement nécessaires pour que les Données Personnelles soient traitées en toute sécurité, et conformément aux dispositions légales. Le Fondateur adopte des technologies et des politiques fiables et efficaces, afin de s'assurer que les Données Personnelles soient convenablement protégées. Le Fondateur prend ainsi des mesures afin de protéger les Données Personnelles contre l'accès non autorisé et contre le traitement illicite, la perte accidentelle, la destruction et tous dommages. La protection des Données Personnelles constitue pour le Fondateur une obligation de moyens.

Les Membres bénéficient d'un certain nombre de droits relativement aux Données Personnelles, à savoir :

- **droit d'information.** Les Membres ont le droit de recevoir des informations claires, transparentes et facilement compréhensibles sur la façon dont le Fondateur utilise les Données Personnelles.
- **droit d'accéder à leurs informations.** Les Membres ont le droit d'obtenir l'accès aux Données Personnelles qui les concernent, afin de vérifier leur nature, ou l'utilisation qui en est faite.
- **droit de rectification.** Les Membres sont en droit d'obtenir la rectification de leurs informations, si elles devaient s'avérer inexactes ou incomplètes.
- **droit de limiter ou de s'opposer au traitement.** Les Membres peuvent décider de limiter, pour l'avenir, l'utilisation que le Fondateur pourra avoir des Données Personnelles qui les concernent, ou de s'y opposer, à certaines conditions : pour de plus amples informations, un e-mail peut être adressé à [contact@entreparentheses.biz](mailto:contact@entreparentheses.biz).
- **droit de retrait du consentement.** A tout moment, les Membres peuvent retirer tout consentement préalablement donné à toute utilisation de leurs Données Personnelles.
- **droit à l'effacement ou droit à l'« oubli ».** Les Membres peuvent solliciter l'effacement de leurs Données Personnelles, à certaines conditions : pour de plus amples informations, un e-mail peut être adressé à [contact@entreparentheses.biz](mailto:contact@entreparentheses.biz).
- **droit à la portabilité des données.** Les Membres ont le droit d'obtenir une copie de leurs Données Personnelles, dans un format électronique d'usage courant et lisible par ordinateur, afin de les transmettre à tout autre prestataire de services, à certaines conditions : pour de plus amples informations, un e-mail peut être adressé à [contact@entreparentheses.biz](mailto:contact@entreparentheses.biz).

En cas d'utilisation insatisfaisante par le Fondateur des Données Personnelles, ou encore si le Fondateur ne répond pas de façon satisfaisante à une réclamation, les Membres peuvent s'adresser à :

Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)  
3, place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cédex 07  
Numéro de téléphone : 01 53 73 22 22  
Site : [www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)